

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 03 JUIN 2022

Convocation du 31 MAI 2022

Etaient présents :

Messieurs BOULAY Olivier, CHARLES Alain, GRASTEAU Daniel, MESCHIN Jean-Michel, TILLARD Romain.

Mesdames KOLLA Marina, MEUNIER Nadège, JOFFROY Magali, BOUCHER Marie-Laure, SOUMAH- BARRIER Aline

Absent excusé M GONZALES Alfredo.

M. Romain TILLARD a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de la réunion de conseil en date du 06 mai 2022

Le compte rendu de la réunion du six mai deux mille vingt-deux est approuvé et signé par le conseil municipal.

Devis pour travaux d'électricité à la salle polyvalente

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un radiateur de la salle polyvalente ne fonctionne plus. L'alimentation a été endommagée pendant les travaux d'aménagement des sanitaires.

L'entreprise LAMELET a présenté un devis dont le montant HT s'élève à 449,66 euros soit 494,63 euros TTC.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis de l'entreprise LAMELET. La dépense est prévue à l'opération 45 du budget.

Avancement de l'adressage

Monsieur le Maire fait le point avec Alain CHARLES et Aline SOUMAH-BARRIER qui sont chargés de gérer le dossier de l'adressage dans les hameaux.

Avancement du journal « Le magdalénois »

Monsieur le Maire fait un nouveau point sur l'avancement du journal avec la commission communication.

Questions diverses

- Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il souhaite prévoir une inauguration pour les travaux de la salle polyvalente. A cette occasion nous pourrions remercier l'architecte, Mme Laurence IRURZUN pour son bénévolat. Après concertation l'inauguration aura lieu le vendredi 08 juillet.
A cette occasion, une plaque indiquant que le terrain sur lequel est située la salle a fait l'objet d'un don par M LANGENARD, sera apposée sur un mur extérieur.
- Monsieur le Maire a assisté à une réunion de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) le 23 mai dernier, il en donne le résumé.
- Madame MEUNIER Nadège a fait une démonstration d'utilisation d'un défibrillateur.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h30.